

Tableau 11
Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation),
Canada, provinces et territoires

Lieu de résidence de la mère	Gestation	
	20 semaines et plus ¹ (morts foetales)	28 semaines et plus ² (morts foetales tardives)
	nombre	
Canada	2 734	1 145
Terre-Neuve-et-Labrador	37	20
Île-du-Prince-Édouard	10	3
Nouvelle-Écosse	66	29
Nouveau-Brunswick	46	17
Québec	370	238
Ontario	1 132	429
Manitoba	136	66
Saskatchewan	116	58
Alberta	354	162
Colombie-Britannique	435	113
Yukon	2	1
Territoires du Nord-Ouest	9	4
Nunavut	20	5
Inconnu	1	0

1. Semaines de gestation, 20 semaines et plus (morts foetales) correspond aux morts foetales (mortinaissances) où le produit de conception a une durée de gestation de 20 semaines ou plus, ou un poids à la naissance de 500 grammes ou plus. Les morts foetales de produits de conception avec une durée de gestation inconnue sont incluses.

2. Semaines de gestation, 28 semaines et plus (morts foetales tardives) correspond aux morts foetales (mortinaissances) où le produit de conception a une durée de gestation de 28 semaines ou plus. Les morts foetales de produits de conception avec une durée de gestation inconnue sont exclues.

Note(s) : Voir « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source(s) : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les mortinaissances (Tableau CANSIM 102-4514).